

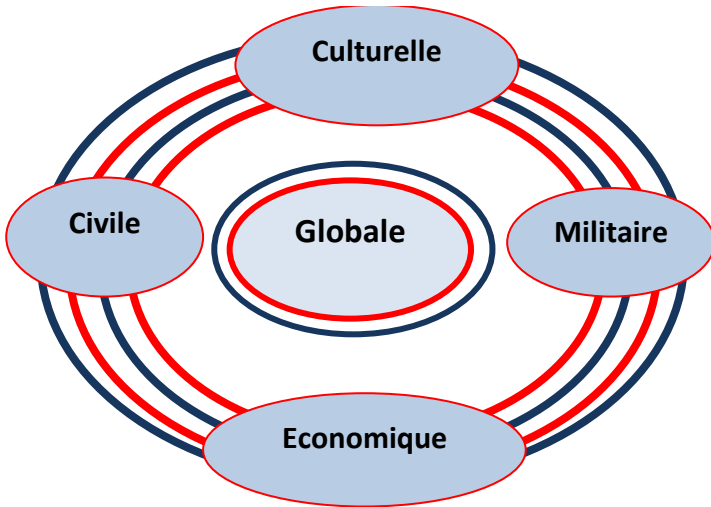


« La Défense a pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances, et contre toutes les formes

d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie des populations.

Elle pourvoit de même au respect des alliances, traités et accords internationaux. »

Ordonnance de 1959



Une Défense sans citoyens ne peut que conduire à des citoyens sans défense.

Le Trinôme

Dispenser à l'ensemble des responsables du système éducatif un enseignement et une culture de Défense et de Sécurité.

Leur mission

1988 - Les Trinômes sont chargés par les deux ministères de la formation à la culture de défense et de sécurité.

1998 - L'éducation à la Défense est inscrite dans les programmes scolaires



1982 - Premier protocole signé entre le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère de la Défense pour des actions communes.

2016 - Nouveau protocole interministériel

signé par la ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le ministre de la Défense et le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.



Des liens utiles :

- Sur le plan national : <http://www.defense.gouv.fr/educadef/defense-et-citoyennete/enseignement-de-defense-a-l-ecole/trinomes-academiques>

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/educadef>

- Sur le site académique : ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?rubrique36



**Partenaire des
Trinômes
académiques**



En 1948, l'*Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN)* succède au Collège des hautes études de défense nationale, fondé par l'amiral Castex en 1936. En 1979, il est placé sous la tutelle du premier ministre.

Rayonner

C'est un lieu de formation, de réflexion et de débats sur les questions stratégiques, ouvert sur le monde et ancré dans l'espace européen.

L'Institut réunit des responsables de haut niveau appartenant à tous les secteurs d'activités de la société civile ou militaire.

Sensibiliser

**aux questions de
Défense et de sécurité nationale**

Conférences, colloques, sessions de formation internationales, nationales et régionales.

Former

**aux questions de
Défense et de sécurité nationale**

Session nationale, sessions régionales, séminaires jeunes, cycles d'Intelligence économique, soutien à la recherche.

Diffuser l'esprit de défense



**L'AR 18 , membre du
trinôme académique.**

En région, l'AR 18 (Poitou -Charentes) réunit les anciens auditeurs des sessions régionales et des membres associés.

L'AR prolonge l'action de l'Institut sur le territoire local et la réflexion sur la Défense.

Elle participe, chaque année, à des travaux de recherche sur des sujets nationaux (ex : la mer) ou régionaux (ex: conseillers municipaux correspondants Défense).

**Retrouvez toutes les informations
sur
www.ihedn.fr**

Le Trinôme

et ses partenaires.



Il existe un Trinôme dans chaque académie, placé sous l'autorité du Recteur.

Le comité de pilotage du Trinôme est coordonné par :

- ◆ Un inspecteur pédagogique régional (*représentant le Recteur*)
- ◆ Un délégué militaire (*représentant la Défense nationale*)
- ◆ Le président régional de l'IHEDN.

Il est composé de membres issus de ces 3 composantes pour mettre en œuvre des actions destinées au système éducatif.

